

Conditions générales de Vente (CGV) de la Plateforme de Parcs Numériques

Conditions générales de vente pour les solutions numériques inscrites sur la Plateforme Parcs Numériques.

Le Groupement National des Indépendants de l'Hôtellerie Restauration (GNI), est un syndicat professionnel constitué conformément à la loi du 21 mars 1884, immatriculée à la Mairie de Paris le 19 décembre 2014 sous le numéro 2117, et régi tant par ladite loi que par celles des 12 mars 1920 et 25 février 1927, dont le siège social est situé 4, rue de Gramont 75002 Paris. N° de SIREN : 822829727

Le GNI est le propriétaire de la Plateforme Parcs Numériques.

Le GNI est également le coordinateur du Consortium en charge des Parcours d'Initiation Numérique dont le financement est assuré par l'Appel à Projet II « L'accompagnements des TPE/PME à la transformation numérique » lancé par BPIFrance, permettant le lancement de la Plateforme de Parcs Numériques.

Ci-après désigné « le GNI ».

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales de vente décrites ci-après définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de l'inscription d'une Entreprise éditrice d'une ou plusieurs solutions numériques (ci-après désignée « la Solution numérique ») à la Plateforme Parcs Numériques.

Les relations entre les parties sont exclusivement régies par les présentes conditions générales et sont acceptées sans réserve par l'Entreprise éditrice d'une ou plusieurs solutions numériques inscrites.

La Plateforme de Parcs Numériques est un site web facilitateur de recherches de solutions numériques pour les établissements HCR :

- 1) D'une part chaque établissement HCR peut s'inscrire et établir la liste de ses prestataires numériques. Pour chacun d'eux une note et un avis peuvent être déposés de manière non anonyme (le nom de l'établissement concerné est visible par les autres Utilisateurs inscrits à savoir

les autres établissements et les solutions numériques) Un moteur de recherche interne permet aux établissements de trouver une liste de prestataires répondant à leurs critères (notamment le métier, la note...). L'établissement qui a l'usage la Plateforme de Parcs Numériques est appelé ci-après l'Utilisateur.

- 2) D'autre part, les entreprises éditrices d'une ou plusieurs solutions numériques peuvent s'inscrire pour indiquer toutes les informations lui permettant de se faire connaître des établissements utilisateurs de la Plateforme de Parcs Numériques.

L'entreprise editrice d'une ou plusieurs solutions numériques qui a l'usage la Plateforme de Parcs Numériques est appelé ci-après l'Entreprise editrice.

Les présentes conditions générales de vente peuvent faire l'objet de modifications à tout moment par le GNI, modifications qui seront immédiatement applicables dès leur publication sur le site Internet.

Les CGV applicables pour l'Entreprise editrice sont celles acceptées le jour de l'inscription. Une demande pour les recevoir sur un support durable peut être effectuée par simple mail à contact@monparcnum.fr

Article 2 - Conditions d'inscription

L'inscription est notamment ouverte à toute personne physique ou morale, propriétaire, gérant ou salarié mandaté par sa direction, d'une entreprise editrice d'une ou plusieurs solutions numériques offrant une prestation dédiée aux hôtels, cafés, bars, brasseries, restaurants, hôtels-restaurants, traiteurs organisateurs de réceptions, discothèques. En acceptant les présentes conditions générales, l'individu déclare avoir la capacité à contracter, c'est-à-dire être majeur et non frappé d'incapacité.

L'inscription d'un Solution numérique génère l'ouverture d'un compte pour l'Entreprise editrice.

Article 3 - Tarif applicable

L'inscription d'une Solution numérique est gratuite s'agissant des actions suivantes :

- Présentation complète de la ou des solutions numériques ;
- Réponses (1500 caractères maximum) aux commentaires laissés par les établissements clients de la Solution numérique.

Une version premium sera progressivement développée avec d'autres fonctionnalités telles que :

- Mise en place d'un lien rapide pour la réalisation d'un devis ;

- Proposition d'offres promotionnelles...

Le tarif applicable et les fonctionnalités précises de la version premium sont encore à définir à la date de réalisation de ces Conditions Générales de Vente. Les Entreprises éditrices seront informées de ces nouvelles fonctionnalités par le biais de conditions particulières qui leur seront transmises.

La version premium sera une option que l'Entreprise éditrice sera libre de souscrire ou non.

Article 4 - Droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L 221-18 du Code de la consommation, l'Entreprise éditrice dispose d'un droit de rétractation qu'il peut exercer dans un délai de quatorze jours à compter de la souscription à l'offre premium (lorsque celle-ci sera disponible).

Article 5 - Protection des Données personnelles

Toute inscription sur la plateforme www.MonParcNum.fr fera l'objet d'un enregistrement accessible par l'Entreprise éditrice sur simple demande à l'adresse suivante contact@monparcnum.fr .

Conformément à la Loi 78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les individus représentant l'Entreprise éditrice disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles traitées les concernant.

L'individu représentant l'Entreprise éditrice peut également refuser le traitement, solliciter une limitation de celui-ci ou demander la suppression (dans les limites des durées légales de conservation) des données à caractère personnel.

Ce droit peut être exercé sur simple demande écrite à contact@monparcnum.fr qui répondra aux demandes formulées.

La finalité du traitement des données personnelles collectées correspond aux obligations relatives aux prestations réalisées à des fins de : gestion de la relation client, prospection et animation commerciales.

A noter que les statistiques issues de l'utilisation de la Plateforme Parcs Numériques sont entièrement conçues avec des données anonymisées.

Les données personnelles seront conservées à des fins de prospection commerciale au maximum pendant 3 ans à compter de la dernière relation eue avec nos services.

Article 6 - Responsabilité des parties

L'Entreprise éditrice est seule responsable des informations disponibles la concernant et concernant la ou les Solutions numériques présentées après l'inscription. Tout doute portant

sur une information fausse, trompeuse, illégitime ou illégale sera portée à la connaissance de l'Entreprise éditrice pour qu'elle effectue la modification correspondante dans un délai d'un mois. En cas d'absence de modification, le GNI se réserve le droit d'exclure la Solution numérique de la Plateforme de Parcs Numériques, sans procéder au remboursement en cas d'abonnement aux fonctionnalités premium.

Le GNI met en œuvre tous les moyens dont il dispose pour exécuter l'ensemble de ses obligations aux termes des présentes CGV pour les Entreprises éditrices, conformément à son objet de facilitateur de recherches de solutions numériques pour les établissements HCR.

Le GNI ne peut toutefois garantir l'accessibilité et le bon fonctionnement permanent de la Plateforme et du Service, et ne saurait notamment être tenue responsable des pertes d'exploitation, de données ou d'informations, des pannes ou dysfonctionnements du Service ou de la Plateforme.

Article 7 - Clôture du compte

L'Entreprise éditrice a la possibilité de clôturer son compte à tout moment, rendant dès lors indisponible le détail de la ou les solutions numériques. Une fiche peu détaillée restera disponible à la recherche si un établissement HCR génère une telle fiche par lui-même pour gérer la visibilité de son parc.

Pour clôturer son compte l'Entreprise éditrice doit envoyer sa demande par email à : contact@monparcnum.fr

Article 9 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. En cas de différend, à défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant les tribunaux français compétents.